

Les services de conversion

Pour faciliter les échanges en zone Nord entre gaz H et B, GRTgaz vous propose des services de conversion vous permettant soit de convertir du gaz H en gaz B, soit de convertir du gaz B en gaz H.

La conversion de gaz H en gaz B : le Service Pointe

GRTgaz commercialise un service de conversion de gaz H en gaz B également appelé Service Pointe. Pour ce faire, l'expéditeur met à disposition de GRTgaz des quantités de gaz H qu'il lui restitue simultanément en gaz B avec le même contenu énergétique, dans la limite de la capacité de conversion souscrite par l'expéditeur. L'expéditeur peut uniquement souscrire sous TRANS@ctions des capacités de conversion de gaz H en gaz B sur une base annuelle et de type interruptible.

La conversion de gaz B en gaz H

GRTgaz commercialise un service de conversion de gaz B en gaz H. Pour ce faire, l'expéditeur met à disposition de GRTgaz des quantités de gaz B qu'il lui restitue simultanément en gaz H avec le même contenu énergétique, dans la limite de la capacité de conversion souscrite par l'expéditeur. L'expéditeur peut souscrire des capacités de conversion de gaz B en gaz H sur une base annuelle, mensuelle et quotidienne :

- Les capacités annuelles et mensuelles sont de type interruptible et disponible sous TRANS@ctions.
- Les capacités quotidiennes sont de type ferme et mis à disposition du marché sur la plateforme PRISMA lors des enchères de 16h30 à 17h.